



Qualifications RGE : il y a urgence à agir...

CAP3E a été créée pour accompagner les professionnels de la rénovation énergétique vers l'obtention d'un signe de qualité RGE, décisif à la poursuite de leur activité. Pourtant, en l'absence de la parution du décret précisant les modalités de l'éco-conditionnalité à seulement deux mois de sa mise en place, c'est toute une filière qui est dans l'incertitude et dans un attentisme forcé. L'annonce par Ségolène Royal de la signature de la convention FEE Bat dès cette semaine constitue néanmoins un premier signe positif.

CAP3E – un facilitateur

CAP3E a été créée en février 2014 par l'équipe d'experts qui a mis en place dès janvier 2012 les premiers accompagnements de professionnels du bâtiment vers la mention Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Forts de cette parfaite connaissance des processus de qualification et de certification dans l'efficacité énergétique, ces experts ont souhaité mettre sur pied CAP3E, une structure entièrement dédiée à l'obtention de la mention RGE. Aujourd'hui, son savoir-faire se déploie non seulement auprès des professionnels du bâtiment mais aussi auprès des réseaux qui les fédèrent. CAP3E est ainsi partenaire des fabricants et des enseignes de négoce qui se mobilisent pour anticiper les échéances de l'éco-conditionnalité.

A partir du 1^{er} juillet 2014, seuls les artisans titulaires d'un des signes de qualités RGE correspondant à leur activité pourront faire bénéficier leurs clients de l'Eco-PTZ (un délai repoussé de 6 mois en ce qui concerne le CIDD et les CEE). La possession d'un tel signe est donc un enjeu critique pour toute la profession. Afin de permettre aux professionnels de la rénovation énergétique de maintenir leur activité, voire de remporter de nouveaux chantiers, CAP3E intervient au cas par cas pour gérer et compléter tout dossier de demande de qualification RGE jusqu'à la décision positive de la commission de qualification de l'organisme de qualification. Un accompagnement qui a lieu sur l'ensemble des possibilités de qualification RGE à travers tous les signes qualité éligibles et proposés par les 7 signataires de la charte RGE (QUALIBAT, CAPEB/Eco Artisan, FFB/Pros de la Performance Energétique, QUALIT'ENR, QUALIFELEC, CERTIBAT, CEQUAMI/NF Maison Rénovée).

Une profession en danger

Malgré les nombreuses démarches engagées par CAP3E et ses partenaires, négociés et fabricants, l'absence de confirmation institutionnelle quant à la parution du décret précisant les modalités de l'éco-conditionnalité plonge toute une profession dans l'incertitude et donc dans l'inaction. Tant qu'ils ne sont pas contraints, les professionnels du bâtiment auront naturellement tendance à privilégier la recherche de chantiers pour remplir leur carnet de commandes, au détriment de l'obtention d'une qualification. Pourtant, ce flou risque bien de retarder gravement la montée en compétence de la filière et de ruiner les efforts que les acteurs engagés pour l'obtention du RGE ont conduits depuis de longs mois. Plus le temps passe, plus le risque augmente.

« Les acteurs de la filière se mobilisent depuis des mois pour permettre l'acquisition de la mention

RGE par le plus grand nombre. Aujourd'hui, les risques pesant sur des initiatives telles que CAP3E, toute jeune entreprise, commencent à prendre trop d'ampleur. Le doute va finir par s'installer et la mobilisation, une fois stoppée, aura bien du mal à redémarrer. Mesdames les Ministres, il est important d'agir sans attendre pour confirmer rapidement l'éco-conditionnalité » demande Gilles Ramin, président de CAP3E.

A propos de CAP3E

CAP3E a été créée par l'équipe d'experts qui a mis en place dès janvier 2012 les premiers accompagnements de professionnels du bâtiment adhérents du programme Certy Pro du Groupe CertiNergy et de son partenaire Saint Gobain Distribution.

Ce sont plus de 17 000 professionnels du bâtiment, clients des enseignes Point P, Plateforme du bâtiment, Cédéo, Clim+, Asturienne, SFIC... qui ont accès depuis 2012 au service d'accompagnement RGE créé par l'équipe CAP3E.

L'équipe CAP3E possède une double expertise de l'accompagnement des professionnels du bâtiment vers l'obtention des signes de qualité RGE. Elle repose sur sa parfaite connaissance des processus de qualification et certification dans l'efficacité énergétique et également sur la fourniture et l'animation de services à valeur ajoutée auprès des réseaux de professionnels du bâtiment.

Plus d'information sur <http://www.CAP3E.fr>

CAP3E

Nicolas Jomard

Agence BIG Picture

Tél: 01 55 02 15 07

E-mail: n.jomard@big-picture.fr